

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 175 promulguant à la côte française des Somalis et dépendance Somalis et dépendances

n° 175

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
31 mars 1941

Numéro JO  
n° 532 du 31/03/1941

Date du numéro  
31 mars 1941

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le radiogramme-circulaire ministériel n° 55 du 21 mars 1941.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Sont promulgués à la Côte française des Somalis : 1° L'arrêté interministériel du 5 septembre 1940 portant application aux colonies de la loi du 20 août 1940; 2° La loi du 20 septembre 1940 autorisant la prise en charge par les colonies des intérêts des avances garanties par la loi du 20 mars 1940; 3° L'arrêté complétant le tableau des produits admis au bénéfice de la loi du 20 août 1940; 4° Le décret du 21 septembre 1940 prolongeant la suspension des qui concerne les règlements des marchandises emarquées dans les ports coloniaux avant le 1er janvier 1940 et non parvenues à destination.

#### Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré et publié au journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

**NOUAILHETAS.**